

Questions orales

il y a quelque temps, aux trois provinces de Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick, l'aménagement dans chacune d'elles d'un port en eau profonde avec le concours du ministère des Transports et examiné la possibilité d'améliorer d'autres ports. Le problème viendrait de la concurrence; il faudrait assurer autant d'aménagements portuaires que possible, mais tout à l'avantage des régions, plutôt que d'en multiplier le nombre ce qui aurait l'effet contraire. Je puis assurer au député qu'il y a progrès de ce côté. J'ai discuté de la question d'un port en eau profonde en Nouvelle-Écosse avec le premier ministre, M. Reagan, vendredi dernier.

* * *

LES FINANCES**L'ENCAISSEMENT DES CHÈQUES DE PENSION DES ANCIENS COMBATTANTS—DEMANDE D'INTERVENTION DU MINISTRE AUPRÈS DES BANQUES**

M. R. E. McKinley (Huron-Middlesex): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Finances. Il est de plus en plus évident que les anciens combattants et les pensionnés ont du mal à faire encaisser leurs chèques de pension dans des banques et dans d'autres institutions financières de notre pays s'ils n'y ont pas déjà un compte à leur nom. Le ministre peut-il faire les démarches voulues auprès de ces organismes pour leur garantir la validité des chèques du gouvernement et les persuader d'en verser le montant sans difficulté aux gens qui présentent les pièces d'identité voulues mais sont parfois handicapés par leur timidité ou leurs hésitations?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'en ai justement parlé aujourd'hui même à mon collègue le ministre des Affaires des anciens combattants. Il ne s'agit pas d'une question de solvabilité mais bien d'identification. Nous pourrions peut-être faire quelque chose pour y remédier.

* * *

LES CÉRÉALES**LE BLÉ—L'OPPORTUNITÉ D'UNE DIMINUTION DES EMBLAVURES—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT**

M. Don Mazankowski (Vegreville): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Justice en sa qualité de responsable de la Commission canadienne du blé. Le ministre a-t-il envisagé de recommander aux producteurs canadiens une diminution des emblavures, compte tenu des prévisions de la demande de blé canadien cette année. Je pose cette question en raison du revirement apparent de la conjoncture mondiale et du fait que l'URSS et la Chine ont annulé des commandes aux États-Unis et à l'Australie, et pourraient bien être imitées par d'autres pays d'Europe de l'Est, et en raison de l'avertissement lancé par le commissaire Kristjanson, selon lequel les cours du blé vont probablement baisser en raison de la situation du marché mondial?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, nous n'avons cessé de dire que la conjoncture mondiale des céréales était mal définie. Bien qu'il soit évident que les réserves actuelles suffisent à répondre à la demande du moment, les réserves alimentaires globales du monde sont assez limitées et il est

[M. Jamieson.]

donc vraisemblable que nous allons continuer à recommander qu'une quantité considérable de blé soit semée cette année. Les conditions à court terme pourront varier en fonction des moissons dans divers pays, mais notre intérêt à long terme, pour l'instant est d'accroître nos réserves.

LE BLÉ—LA POSSIBILITÉ D'UNE BAISSÉ DES PRIX

M. Don Mazankowski (Vegreville): Une question supplémentaire. Le ministre peut-il affirmer aux producteurs du pays et au Parlement que la situation est suivie de près, et peut-il dire si ces tendances se sont répercutées sur la situation des prix et des conditions de vente en ce qui concerne la Commission canadienne du blé? Le ministre peut-il aussi préciser si une nouvelle baisse ou un tassement des prix du blé est à prévoir, après la correction du début de janvier?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je pense qu'on aurait tort de chercher à prédire le sens d'évolution des prix dans l'immédiat. La Commission canadienne du blé ne cherche pas actuellement à écouler d'importants volumes de blé, puisqu'elle en a déjà vendu de forts tonnages à des prix très avantageux. Les prix sont à la baisse, sous l'influence de nombreux facteurs parmi lesquels jouent les rumeurs à court terme et les mouvements spéculatifs. Je ne tiens pas spécialement à y participer. Je pense que selon toute probabilité, les grains vont se vendre à bon prix pendant un certain temps et qu'en une courte période les prix peuvent subir des baisses et des remontées.

M. Mazankowski: Une dernière question supplémentaire, avec mes remerciements, monsieur l'Orateur, pour votre indulgence. Puis-je conclure que le ministre de la Justice reste optimiste en ce qui concerne le niveau de la demande future pour le blé canadien en même temps que pour celui des prix?

M. Lang: Monsieur l'Orateur, j'ai répondu longuement à cette question devant le comité. J'y ai affirmé énergiquement que je ne changerais pas d'opinion d'ensemble sur la situation des grains et des prix, sur la foi de l'annonce d'un incident particulier ou d'une opinion particulière sur l'état des cultures. Une nouvelle de sens contraire pourrait entraîner un retour immédiat d'opinion, et je ne pense pas qu'il faille se laisser balloter ainsi par ces nouvelles. La situation en elle-même est que les réserves mondiales ne sont pas importantes en ce moment, et qu'une bonne production sera donc la bienvenue. La situation des prix est saine, mais ils peuvent certainement fluctuer de \$1, \$2 ou \$3, à la hausse et à la baisse.

* * *

L'ÉNERGIE**L'URANIUM—LES GARANTIES QUANT À LA VENTE D'UN RÉACTEUR CANDU À LA CORÉE DU SUD**

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Industrie et du Commerce; elle est tirée des réponses qu'il a données au député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles. Le ministre peut-il dire à la Chambre si des mesures de